

CONSEILS POUR STATIONNER FUTÉ À VEVEY AVANT LA FÊTE DES VIGNERONS

La construction de l'arène de la prochaine Fête des Vignerons engendre de nombreuses modifications en termes de circulation et de stationnement sur le domaine public veveysan. Tour d'horizon des différentes mesures proposées.

Pour les visiteurs et les clients :

De mi-février à mi-mars 2019, l'analyse du taux d'occupation des 6 parkings publics souterrains (Centre Manor et Deux-Gares, Midi-Coindet, Nest, Panorama et Simplon Centre) montre qu'entre 200 et 250 places sont toujours disponibles sur l'ensemble des parkings même les jours les plus chargés. De plus, le parking Manor, situé à proximité immédiate de la place du Marché, est désormais ouvert 24h/24 et 7j/7. La disponibilité des places en temps réel est donnée sur le géoportail régional Cartoriviera à l'adresse www.cartoriviera.ch/parkings ou sur les panneaux électroniques situés aux entrées de ville.

En complément aux parkings du centre-ville et pour pallier l'absence de stationnement sur la place du Marché, l'avenue de Gilamont et l'avenue de Blonay proposent désormais des places de stationnement 3 heures pour les visiteurs et les clients. Comme celles-ci sont pour l'heure sous-utilisées, la Municipalité a décidé d'y autoriser également les macarons résidents des zones voisines et les macarons pendulaires délivrés par ASR, ceci conformément au Plan directeur de stationnement.

Pour les pendulaires :

Pour faciliter la vie des pendulaires travaillant à Vevey, la Municipalité a décidé de proposer par l'intermédiaire de l'Association Sécurité Riviera, 50 macarons « pendulaires » supplémentaires si les conditions sont remplies. En complément aux rues déjà affectées à cet usage, ces macarons seront valables sur les avenues de Blonay et de Gilamont et ce, jusqu'à la fin de l'année 2019. Toutes les informations sur : www.securite-riviera.ch ▶ office du stationnement ▶ le stationnement à Vevey

Afin de remplacer la suppression des zones 11h sur les avenues de Gilamont et de Blonay, deux parkings Park & Ride ont été aménagés et mis en service dès le début de l'année à la sortie de l'autoroute au nord de la ville, plus précisément à La Veyre-Derrey (160 places) et à Hauteville (70 places). Le prix du stationnement est de CHF 8.- par jour ou CHF 80.- par mois et comprend le billet Mobilis pour se rendre au centre-ville (lignes de bus VMCV 202 et 215 ou ligne de train MVR).

Pour les habitants :

Afin de répondre au mieux aux diverses sollicitations des résidents, les zones macarons qui jouxtent les avenues de Blonay et de Gilamont ont été étendues. En conséquence les détenteurs d'un macaron zone A - Plan-Dessus et C - Stand sont autorisés à stationner sur l'avenue de Gilamont. Quant aux détenteurs d'un macaron pour la zone D – Saint-Martin, ils peuvent stationner sur l'avenue de Blonay. Ces mesures sont valables jusqu'à la fin de l'année 2019.

Retrouvez également toutes les mesures liées à la mobilité douce sur le site de la Ville à l'adresse www.vevey.ch/fdv2019

